

- Octobre 2019

Analyse de la compétitivité sur le marché international de la pomme en 2018 (données 2017)

Pays suivis : Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Chili, Chine, Etats-Unis, France, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Turquie

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observation et d'analyse mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, notamment en comité de pilotage de l'étude.

Principaux résultats

Classement final des filières nationales pour la pomme en 2018 (sur 1000 points)



A l'instar de la veille 2017 (données 2016), **la Nouvelle-Zélande** occupe à nouveau la première position de la veille 2018 (données 2017). La filière néo-zélandaise de la pomme bénéficie d'une bonne organisation, et s'appuie sur une production haut de gamme : la filière a fortement développé les productions bio et la démarche « club ». Bien qu'ayant un niveau de production faible par rapport à ses concurrents, la filière a su se positionner à l'export, et exporte plus des trois quarts de sa production, en valorisant les pommes à un niveau plus élevé que ses concurrents.

Le **Chili** arrive à la deuxième position tout comme en 2016 et 2017. La production est basée sur des exploitations de tailles importantes, et la filière bénéficie du 2^{ème} rendement le plus élevé des pays étudiés. Les faibles coûts de main d'œuvre lui permettent d'afficher un coût de production compétitif. Cependant, les coûts logistiques freinent les exportations et les conditions climatiques ne sont pas toujours favorables. Néanmoins, les réglementations nationales peu exigeantes, et un positionnement de

l'offre plutôt « entrée de gamme », empêchent l'accès à certains marchés.

L'Italie conserve sa troisième position. Le pays profite d'un fort potentiel de production (surface, volume et rendement), grâce à des conditions climatiques favorables. Cependant, la filière italienne apparaît comme peu organisée et est dépendante des financements européens.

Les Pays-Bas se situent en 4e position, et continuent à progresser dans le classement, de la 7e place en 2016 à la 4e place en 2018. Les pommes des Pays-Bas sont réputées pour leur qualité et la filière présente un niveau d'organisation important. Cependant, les surfaces et le niveau de production restent faibles au regard de ses concurrents à l'échelle mondiale. La balance commerciale néerlandaise est déficitaire en 2017, et le positionnement prix à l'export est parmi les plus élevés.

L'Afrique du Sud se place à la 5e position. Grâce à une production importante, la pomme sud-africaine continue son développement. Néanmoins, ses coûts logistiques pour atteindre les principaux marchés sont conséquents. Comme au Chili, la filière est structurée autour d'exploitations de grandes tailles à haut rendement, et bénéficie de coûts de production réduits grâce à une main d'œuvre bon marché.

Les Etats-Unis arrivent en 6e position. Deuxième producteur à l'échelle mondiale, les Etats-Unis écoulent cependant une large partie de leur production sur leur marché intérieur. Même si la consommation par habitant reste inférieure à la plupart de ses concurrents européens, le pays bénéficie d'un marché de taille. Ses prix à l'export sont parmi les plus hauts des pays étudiés, malgré une tendance à la diminution ces dernières années.

La Belgique, 7e, perd 3 places entre les veilles 2017 et 2018. Le pays a vu notamment sa production chuter drastiquement en 2017 (de 230 000 tonnes à 80 000 tonnes), passant ainsi dernière du classement en terme de production. Cette chute de la production est essentiellement due à une brusque gelée la nuit du 20 avril 2017. La récolte de 2017 est la plus faible depuis 1991. Le pays a dû recourir davantage aux importations, ce qui a impacté sa balance commerciale. La filière, qui écoule l'essentiel de ses débouchés à l'export, a donc perdu des marchés en 2017.

La France se classe juste derrière son voisin belge, en 8e position – place dans le classement semblable à l'année

précédente. La part de pommes bio est la plus importante parmi les pays de la veille et permet une forte présence sur les marchés « haut de gamme ». Les exigences réglementaires nationales strictes en matière d'usage de produits phytosanitaires et un coût de main d'œuvre élevé pèsent sur les coûts de production. La filière française se doit de conquérir des marchés haut de gamme pour rester compétitive.

La Pologne est neuvième du classement. Le pays profite d'un fort développement économique, avec une croissance du PIB de 3,8 % en 2017. Malgré des surfaces de pommiers très importantes (2e rang au sein de la veille), la production polonaise de pomme est pénalisée par un rendement très faible en 2017. La Pologne est désavantagée par une faible capacité d'organisation de sa filière, malgré d'importants financements publics européens. Toutefois compte-tenu de la modernisation du verger en cours et du soutien public en faveur de l'organisation de la filière, on peut s'attendre assez rapidement à une remontée de la Pologne dans le classement de la veille.

Enfin, **l'Allemagne** perd deux places. Le pays produit peu de pommes et, de ce fait, importe énormément afin de répondre à la demande nationale. Sa balance commerciale est de plus en plus déficitaire chaque année. La production de pommes a considérablement chuté en 2017, du fait des températures glaciales qui ont touché le pays. Malgré une faible production, la part de pomme bio reste importante.

La Chine chute dans le classement entre les veilles 2017 et 2018 passant ainsi de la 7e à la 11e place – retrouvant ainsi son classement de l'année 2016. La filière chinoise profite d'une amélioration du potentiel de production, grâce notamment à son imposant bassin de production et une main d'œuvre disponible et compétitive. La Chine ne propose pas de pommes produites sous la démarche « club », ni de pommes « haut de gamme », ce qui peut désavantager son accès à des marchés porteurs. Ses débouchés sont essentiellement locaux (seule 3 % de la production est exportée), et elle profite d'un niveau de consommation par habitant très élevé.

En fin de classement, on retrouve, comme en 2017, **la Turquie** avec un écart important avec les autres pays de la veille. Malgré des conditions climatiques peu favorables, et des vergers à faibles rendements, la Turquie se positionne comme troisième producteur de pommes à l'échelle de cette veille. La grande majorité des volumes sont consommés localement, le niveau de consommation par habitant étant très élevé. La Turquie

Classement final : Forces et faiblesses « podium final »

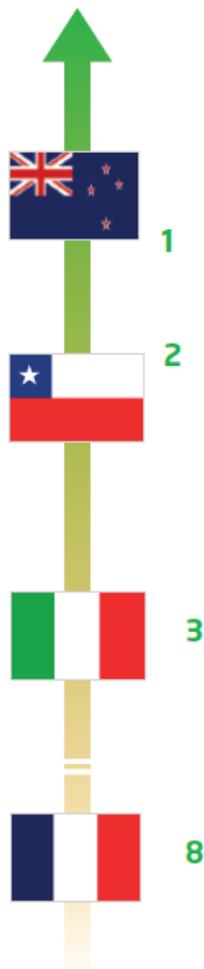
Forces

- Potentiel de production, coûts de production favorables
- Climat optimal
- Balance commerciale haute et positive
- Les accords commerciaux de libre-échange et l'environnement macro-économique

- Le marché local et les exportations stimulent la production
- La production biologique est en hausse
- Coût du travail compétitif
- Prix à l'export stable
- Balance commerciale toujours très excédentaire

- Fort potentiel de production (surface et volume), un des meilleurs rendements européens
- Conditions climatiques favorables
- Part de la production biologique en hausse

- Climat optimal
- Marché intérieur propice
- Part de production biologique élevée et en croissance
- Filière organisée, bonne dynamique commerciale et bonne logistique
- R&D efficiente



Faiblesses

- Surface totale de production faible
- Le développement de la filière est uniquement dépendant des exportations
- Eloignement des marchés importateurs

- Les coûts logistiques freinent les exportations
- Les conditions climatiques ne sont pas toujours favorables

- Exploitations arboricoles en moyenne de petites tailles
- Problématique de l'irrigation (disponibilité de l'eau,...)
- La filière est peu organisée et est assez dépendante des budgets FEAGA

- Balance commerciale en baisse
- Compétitivité difficile avec une application de la réglementation phytosanitaire contraignante
- Coût élevé de la main d'œuvre

Ont contribué à ce numéro : unité filières spécialisées / service Analyse économique des filières

raphael.bertrand@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

@FranceAgriMerFR FranceAgriMer